

E

GUPE

cales

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

FMC 18

H. - Adolphe LARA

La Question
du Change
à la Guadeloupe

CONFÉRENCE

*faite au Théâtre des Variétés de la Pointe-à-Pitre
le 23 Décembre 1903*

Prix : 50 centimes

Maison du Peuple
POINTRE-A-PITRE
GUADELOUPE

Bibliothèque de l'Association
91, rue Lecourbe
PARIS

1904

*A mes amis, compagnons de lutte, du Comité
central du Parti Ouvrier de la Guadeloupe,
hommage de solidarité républicaine.*

A. L.

LA QUESTION DU CHANGE

A LA GUADELOUPE

PUBLICATIONS DÉJÀ PARUES

Contes du Jeudi.

Le lendemain de l'École.

A mes Frères noirs.

AVANT-PROPOS

La question du change à la Guadeloupe a été déjà traitée sur toutes ses faces par des assemblées ou des personnalités dont on ne peut nier la haute compétence en la matière. Je n'ai donc pas la prétention de penser que je fais œuvre originale en publiant cette modeste brochure ; je n'y apporte d'ailleurs aucun argument nouveau. Cette étude n'a qu'un mérite : elle est de bonne foi. Je la publie, non pour satisfaire mon amour-propre de publiciste, mais pour mettre la classe laborieuse de mon pays au courant d'une question qui est pour elle d'une grande importance et dont malheureusement elle ne s'est jusqu'ici que trop désintéressée.

C'est dans cette pensée que j'ai écarté de mon étude les chiffres indigestes et même incompréhensibles émaillant trop souvent les questions économiques qui, par le fait, ne sont plus à la portée de l'ouvrier. J'ai fait de mon mieux pour être clair, explicite, afin de permettre à ceux qui auront cette brochure en mains de non seulement comprendre la question, mais de puiser dans cet exposé les arguments nécessaires à la défense de notre thèse qui, soit dit en passant, est celle de tous les esprits sensés, sages et éclairés du pays.

A ce point de vue, je crois faire œuvre de propagande ; c'est, je le répète, la seule raison de cet opuscule.

Un mot pour finir. D'aucuns prétendent que la question du change n'intéresse que l'Usine et le Commerce ; c'est une grossière erreur ; s'il en était ainsi, mes amis du Parti Ouvrier et moi, nous ne nous en serions pas occupés, laissant les deux forces bourgeoises aux prises. Mais la vérité est que la question du change est éminemment ouvrière. On ne doit pas oublier que, comme l'a dit Franklin, le commerçant fait toujours rentrer l'impôt dans la facture ; de sorte que, par contre-coup, indirectement, c'est le travailleur qui paie cet impôt, qu'on le lui présente sous la forme d'un change ou qu'on l'affuble d'un autre nom.

C'est aussi en dehors de toute préoccupation électorale que nous nous sommes intéressés à la question ; chaque fois qu'il a fallu défendre les intérêts prolétariens : qu'il se soit agi du chômage, de la reprise des travaux publics ou du change, le Parti Ouvrier, conscient de son rôle de parti de classe, a organisé des réunions dans lesquelles il s'est plutôt soucié de l'intérêt de la masse laborieuse que des mesquines questions électorales.

Qu'il me soit permis de remercier ici, publiquement, tous ceux qui ont contribué à publier cette humble brochure ; ils ont droit à toute ma reconnaissance, car ils m'ont aidé à défendre, une fois de plus, le Droit Ouvrier, la Justice sociale.

H.-ADOLPHE LARA.

Décembre 1903.

La Question du Change à la Guadeloupe

Il importe tout d'abord, mes chers concitoyens, que je vous remercie de l'empressement avec lequel vous avez répondu à l'appel du Comité central du Parti ouvrier ; en vous rendant nombreux à cette réunion, vous prouvez, une fois encore, que, quand il s'agit de l'intérêt de tous, les divergences politiques, les questions personnelles sont vite oubliées ; nous savons former faisceau quand il le faut ; grands et petits, nous savons nous sentir les coudes, lorsqu'il faut penser aux intérêts de tous, surtout du plus grand nombre : j'ai nommé les ouvriers.

Il y a là la manifestation d'un esprit nouveau qui ne peut qu'encourager ceux qui, comme nous, ont mission de défendre la classe laborieuse.

C'est pourquoi nous tenons à écarter toute question d'irritante politique de cette réunion dont le seul but, vous le savez, est de protester contre l'élévation probable du change. A l'heure actuelle, dans le pays, j'estime qu'il y a deux partis en présence : les *changistes* et les *anti-changistes* ; d'un côté, ceux qui entendent imposer à la population, déjà si malheureuse, une charge accablante ; de l'autre, nous qui, au nom du bon sens et de la justice, nous élevons contre tout impôt direct ou indirect devant frapper la classe ouvrière aux prises avec la misère. (*Applaudissements.*)

Mes chers concitoyens,

Qu'il me soit permis, avant d'entamer le sujet de cette conférence, de vous donner lecture des lettres qui ont été adressées au Comité central du Parti ouvrier.

MM. Numa de la Roncière et H. Ariste, président et vice-président de la Chambre de commerce de la Pointe-à-

Pître, à qui nous avons pris la liberté de proposer la présidence de ce meeting, nous ont écrit :

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre de ce jour. Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites en m'offrant de présider le meeting que le Comité central du Parti Ouvrier a décidé d'organiser. A mon grand regret, il m'est impossible de déférer à votre invitation. J'estime qu'en ma qualité de Président de la Chambre de Commerce je suis tenu à une grande réserve. D'ailleurs notre Compagnie se propose elle-même de protester contre toute élévation du change, et nos efforts communs seront, je crois, d'autant plus efficaces qu'ils se produiront parallèlement et séparément.

Mais laissez-moi, Monsieur, vous féliciter de l'initiative que vous avez prise dans l'intérêt général, et espérant que le succès répondra à vos efforts et à la vaillante action du Comité central du Parti ouvrier. Je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments dévoués et très distingués.

M. DE LA RONCIÈRE.

Voici maintenant la lettre de l'honorable vice-président de la Chambre de commerce :

Cher Monsieur,

Mes opinions, en matière de change, sont assez connues pour que je n'aie pas besoin d'insister sur leur sincérité. Je combattrai toujours cet impôt que je considère comme un fléau pour mon pays ; mais des raisons, d'un ordre tout à fait privé, ne me permettent pas de présider la réunion du Comité central du Parti Ouvrier où il en sera question.

Avec tous mes regrets, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

L. ARISTE.

D'autre part, M. Léopold Dorval, publiciste, a répondu en ces termes à une invitation que lui avait adressée le citoyen Gaston Maurice, président du Comité central du Parti Ouvrier :

Monsieur,

Je vous remercie pour l'invitation que vous venez de m'adresser. Je regrette que des occupations dont je ne puis différer l'accom-

plissement me retiennent, sans quoi je me ferais un devoir d'assister au meeting que vous avez organisé.

Je regrette d'autant de ne pouvoir me joindre à vous tous ce soir que j'aurais proposé de faire recueillir les adhésions de tous les assistants pour l'expédition d'une pétition aux Pouvoirs publics métropolitains et aux Membres du Conseil d'administration de la Banque de la Guadeloupe.

Associez mon nom à tout ce que vous jugerez utile de faire contre cette monstrueuse iniquité qu'on appelle le change.

Recevez, Monsieur, mes salutations les meilleures.

L. DORVAL.

MM. N. de la Roncière et H. Ariste ne peuvent assister à cette réunion parce que, je vous en fais l'aveu, en leur qualité de conseillers privés, ils doivent s'abstenir de prendre part à des manifestations publiques et sont tenus d'observer une certaine réserve sur cette question du change, question sur laquelle ils auront peut-être à se prononcer en Conseil privé. Cependant, ils sont de cœur avec nous et nous devons les remercier de l'adhésion qu'ils nous ont apportée. Je regrette de ne pas pouvoir vous demander de mettre à exécution l'idée de M. Dorval, le Directeur de la *Vérité*, en ce qui concerne la pétition à signer ; il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible de le faire ; de plus, je crois savoir que des pétitions se signent déjà en ville. Nous donnerons à cette réunion une sanction qui, j'aime à le penser, ne sera pas moins énergique et moins efficace que celle proposée par M. Dorval. (*Assentiment.*)

Mes chers concitoyens,

La question du change s'agite à nouveau ; elle est posée et elle préoccupe tous les esprits ; on en parle partout, dans les salons comme sur les places publiques, et vous comprenez bien qu'elle ne pouvait laisser indifférent le Parti Ouvrier dont le but est la défense des intérêts de ceux qui travaillent, qui triment pour gagner bien difficilement leur vie.

C'est en quelque sorte un devoir que nous remplissons aujourd'hui en protestant contre la situation qu'on veut faire aux petits et aux humbles, en essayant d'empêcher l'accomplissement de ce que nous considérons justement comme une monstrueuse iniquité.

Merci, encore une fois, à vous tous qui, sans distinctions d'opinions politiques, avez répondu à notre appel, vous solidarissant ainsi avec nous pour la défense de celui dont les intérêts, pourtant sacrés, ont été trop longtemps méconnus et sacrifiés : j'ai nommé l'ouvrier.

Il y a là, une indication, un signe des temps que mes amis et moi enregistrons avec plaisir, et nous avons même le droit d'être fiers d'avoir provoqué cet esprit nouveau, pour employer une expression célèbre.

Cette réunion est d'une utilité incontestable, car, pendant que les Chambres de commerce, le Conseil d'administration de la banque et les négociants protestent contre toute élévation du change, il faut que le peuple, lui aussi, fasse entendre sa voix ; l'agitation populaire ne peut qu'aider l'agitation officielle, si je puis m'exprimer ainsi, et décider du succès de la cause que nous défendons.

Comment s'est posée la question du change que tout le monde croyait définitivement réglée ?

Vous savez, mes chers concitoyens, que, par une décision du 8 décembre, le gouverneur a nommé une Commission à l'effet de rechercher les moyens de remédier à la crise économique actuelle. Cette Commission est composée du Gouverneur, du Secrétaire général, du Directeur de la Banque, du Président du Conseil général, des Présidents des Chambres d'agriculture et de commerce, et autres personnages moins importants, comme MM. Légitimus, en sa qualité d'ancien député, et Alidor, pris comme président de la Bourse du Travail.

La Commission a tenu sa première séance le 14 courant, et un journal local, le *Courrier de la Guadeloupe*, dans son numéro du 18 de ce mois, rend ainsi compte de cette réunion :

Dans cette première séance, on s'est borné à une discussion générale qui a été longue et intéressante.

Tout d'abord, on s'est demandé si le moment n'était pas venu de recourir au moyen employé à la suite de la crise de 1895, nous voulons parler du change. Un des membres de la Commission a pensé qu'il serait opportun de solliciter de la métropole son concours financier afin de permettre d'établir un change qui ne soit pas trop élevé et trop lourd à supporter par la population.

Le Directeur de la Banque a donné lecture d'une délibération de son Conseil d'Administration par laquelle celui-ci déclarait d'une façon formelle s'opposer à toute augmentation du change qu'il considérait comme contraire aux intérêts des actionnaires.

De son côté, le président de la Chambre de commerce de Basse-Terre a protesté également contre toute évaluation du change.

Par contre, les représentants de l'industrie sucrière, comme ceux de nos cultures secondaires, ont déclaré formellement que c'était là le seul moyen immédiat de permettre à la production générale de continuer à exister, aussi bien à la Grande-Terre qu'à la Guadeloupe proprement dite.

En ce qui concerne les représentants des travailleurs, après avoir établi l'urgence qu'il y avait à trouver un moyen rapide de remédier à la situation, ils ont reconnu, en principe, la nécessité d'un change, sauf à s'entendre pour une répartition équitable de ce change.

Il ressort de cet article du *Courrier* qui, empressons-nous de le dire, est l'organe des usiniers, du Syndicat des fabricants de sucre, il ressort, dis-je, du compte-rendu dont je viens de vous donner lecture : 1° les représentants de l'industrie sucrière ont déclaré que la surélévation du change était le seul moyen immédiat de sauver le pays ; 2° les représentants des travailleurs, c'est-à-dire MM. Alidor et Legilimus, « ont reconnu (je cite textuellement), en principe, la nécessité d'un change, sauf à s'entendre pour une répartition équitable de ce change. »

Je crois, mes chers concitoyens, être votre interprète en adressant ici, publiquement, en votre nom à tous, des félicitations aux membres du Conseil d'administration de la Banque et à M. le Président de la Chambre de commerce de Basse-Terre pour la protestation qu'ils ont fait entendre au sein de la Commission.

Les usiniers, eux, ont été dans leur rôle en se déclarant partisans d'un change élevé, puisque, d'après leur organe, le *Courrier*, c'est là « le remède suprême, le plus immédiat et le plus efficace de la situation » (n° du *Courrier* du 15 décembre 1903) ; de plus — et je le prouverai tout à l'heure — ils doivent tirer de grands avantages de ce change dont ils seront les seuls bénéficiaires.

Quant à ceux qu'on désigne sous le vocable de « représentants des travailleurs », nous verrons s'ils ont toujours été partisans du change, nous dévoilerons l'escobarderie qui se cache dans la conduite de ceux qui osent parler de la « répartition équitable » d'un impôt devant frapper le peuple, rien que le peuple. (*Applaudissements.*)

Mes chers concitoyens,

Laissez-moi, en quelques mots, que j'essaierai de rendre bien clairs, vous expliquer le fonctionnement du change.

Les usiniers qui vendent leur sucre en France, ont ce qu'on appelle des *traites documentaires* qu'ils doivent laisser à la Banque qui leur a fait des avances de fonds, des *prêts sur récoltes*, comme on dit. La Banque, elle, place ces traites, les vend au commerce, au public, à un taux de 10 0/0. Ce taux, appelé change, revient aux usiniers qui, de cette façon, désintéressent la Banque, paient leurs dettes sans bourse déliée. La Banque ne prélève que 2 0/0 sur la vente des traites ; le reste appartient aux propriétaires des dites traites : ainsi, en ce moment, le change est à 7 0/0 ; c'est donc 23 0/0 pour la banque et 5 0/0 pour l'usinier.

Il est alors facile de comprendre que les usiniers soient partisans d'un change élevé qui leur permet de se libérer aisément et en peu de temps des sommes avancées par la Banque.

Mais qui paie ce change ? Qui paie, en quelque sorte, les dettes de l'usine ?

C'est le malheureux consommateur, c'est nous tous qui trimons et souffrons, nous qui ignorons les douceurs de

l'existence, c'est à nous que revient le déplorable et ruineux honneur (1) de payer les créanciers de l'usine et de fournir à ces Messieurs les fonds qu'ils vont dépenser en France.

C'est toute une population qui succombe sous le faix écrasant d'un impôt arbitraire ne devant profiter qu'à quelques privilégiés. Pour satisfaire l'égoïsme de quelques-uns, il faut que tout un peuple râle et souffre.

Et naturellement, ce sont les pauvres, les miséreux qui pâtissent davantage, eux, qui n'ont rien sur quoi se récupérer du change. Il leur faudrait désormais mesurer la bouchée de pain qu'ils portent à la maison et entendre pleurer les petits qui ont faim.

La hausse du change, c'est pour le commerçant, depuis le modeste épicier jusqu'aux gros négociants, la crainte angoissante d'un lendemain douteux. Ce sont les marchandises pour longtemps aux comptoirs et la dette plus forte à l'étranger.

Car nous savons tous ici que nos commerçants quelquefois doivent à l'étranger les marchandises qu'ils écoulent peu à peu. Cette dette qu'ils ont contractée parce qu'elle était minime, a-t-on le droit de la leur augmenter soudainement en leur faisant payer du jour au lendemain un taux plus élevé aux guichets de la Banque. En leur majorant brusquement leurs traites de 50 0/0, n'est-ce pas augmenter *ipso facto* leurs dettes de 50 0/0 ?

Et alors, forcément, il faut entrer dans la facture ce supplément de dépenses, et le consommateur, effrayé du prix des denrées et des marchandises, n'achète plus que le strict nécessaire. De là une diminution de vente, un préjudice réel porté au commerce, un ralentissement dans les affaires, selon l'expression commune.

En augmentant ainsi le change à l'heure actuelle, ce serait incontestablement porter un rude coup au commerce qui, il le faut dire, est tout aussi intéressant que l'usine. Chacun sait qu'en ce moment beaucoup de maisons font à peine leurs affaires, arrivent difficilement à remplir leurs

engagements. L'élévation du change serait la ruine pour beaucoup, la misère pour les modestes employés. Il ne le faut pas !

Il ne le faut pas, car le change ne se fait pas et ne peut être élevé suivant les caprices, le bon plaisir d'une demi-douzaine d'industriels : il est la conséquence d'un état économique ; il se règle suivant le chiffre des importations et des exportations du pays, suivant ce qu'en économie politique, on appelle la Balance du commerce.

Or, si nous consultons cette balance commerciale arrêtée au 30 novembre de l'année courante, nous avons les chiffres suivants :

IMPORTATIONS	
Marchandises	14.292.000 fr.
Numéraires	1.000.000 fr.
Total.	<u>15.292.000 fr.</u>
EXPORTATIONS	
Produits.	17.273.000 fr.
Numéraires	350.000 fr.
Total.	<u>17.623.000 fr.</u>

Nous avons donc, pour l'année qui prendra fin en quelques jours, 2.331.000 francs d'exportation de plus, ce qui ne justifie en rien le « change élevé » dont parlent les *changistes* ou pour mieux dire, les usiniers.

Et nous sommes heureux de nous trouver, pour une fois, d'accord avec le *Courrier* qui, tombant dans une grossière contradiction, déclare, qu'économiquement parlant, « le change se règle uniquement d'après la balance des importations ». Le journal des fabricants de sucre est loin d'être conséquent avec lui-même quand il parle, dans son numéro du 15 courant, de l'indispensabilité d'un « change compensateur » à accorder à l'industrie sucrière...

Pourquoi masquer la vérité ? Disons-la, car il faut que tout se sache afin, peut-être un jour, de bien établir toutes les responsabilités

Il n'y a pas longtemps, les puissances européennes tenaient à Bruxelles une conférence à propos d'un *modus vivendi* à établir pour l'industrie sucrière; par la Convention de Bruxelles, toutes les primes accordées à l'industrie sucrière sont supprimées; c'est pour nos fabricants, la perte de certains avantages très appréciables. Pour « remédier aux conséquences désastreuses de la convention de Bruxelles » (le *Courrier* du 18 décembre 1903) les usiniers veulent, ni plus ni moins, obtenir un « change compensateur ». Ce change serait une sorte de prime accordée à l'industrie sucrière, sous une forme détournée, en violation de la Convention que la France a signée à Bruxelles.

Peut-il en être ainsi ?

J'ai là, mes chers concitoyens, l'opinion d'un homme qui, plus que personne, est au courant de la question; je veux parler de M. Auguste Isaac, ancien député de la Guadeloupe, à qui j'envoie un amical souvenir. Dans une communication qu'il a adressée à la *Démocratie* par le dernier courrier, celui d'avant-hier, 21, il dit :

Nos usiniers semblent compter sur une élévation du change. Mais l'élévation du change n'est pas, — ils en conviennent eux-mêmes, — un fait arbitraire; elle est motivée par la situation commerciale d'un pays.

Elle peut être justifiée dans telles circonstances; dans telles autres, elle ne saurait l'être. Compter sur une élévation permanente du change comme bénéfice industriel, c'est vouloir le pays condamné à perpétuité à une existence obérée.

Ce serait un abus criant que de la décréter dans une balance commerciale normale ou approchant de la normale, uniquement parce qu'une industrie locale n'est pas en mesure de supporter la concurrence universelle.

Comme le dit si justement M. Auguste Isaac, le change serait une *prime permanente* accordée aux usiniers comme *compensation* — ils l'avouent — aux effets de la Convention de Bruxelles; ce change serait permanent, car, disons-le bien franchement, l'industrie sucrière coloniale est irrémédiablement condamnée, elle ne pourra jamais

se relever de la concurrence que lui font les pays qui, comme la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, produisent plus de sucre qu'il n'en faut pour la consommation mondiale. Le change ne peut être qu'un palliatif, un expédient devant prolonger l'agonie de ceux qui, par la force des choses, sont appelés à disparaître.

Nous consentirions volontiers le sacrifice qui nous est demandé, s'il s'agissait de l'intérêt général ; mais, en l'occurrence, il n'y a en jeu que les intérêts particuliers de quelques usiniers. Ils peuvent continuer leur industrie, l'exploitation de leur fabrique, sans le change ; d'après des renseignements que j'ai puisés à une source autorisée, il n'y en a que deux qui, par leur incurie, feront le plongeon, même si on leur accordait un change de 50 0/0 ; les noms me viennent aux lèvres, mais je dois me garder ici de m'occuper de personnalités.

Il ne faut pas nous laisser attendrir par les menaces ou les pleurnicheries des usiniers. Quand ils disent qu'ils sont ruinés, qu'ils vont éteindre les feux de leurs fabriques, ils mentent ; depuis 1884, ils tiennent le même langage et vous avouerez avec moi qu'ils ne continueraient pas leur industrie si elle ne leur rapportait rien. Chaque année, ce sont les mêmes plaintes, les mêmes menaces, et l'usine marche toujours enrichissant ses maîtres qui, avec une omnipotence qui prêterait à rire si elle ne froissait les sentiments de la population, jouent aux grands seigneurs. (*Applaudissements.*)

Oui, mes chers concitoyens, alors que partout ici grandit la misère, alors que le pays se meurt, que voyons-nous ? Ceux qui essaient d'apitoyer tout le monde sur leur sort mènent la vie à grandes guides, comme au bon vieux temps, quand le sucre se vendait 500 francs le boucaut ; ils ont des équipages de luxe ; ils touchent des milliers de francs d'appointements mensuels ; ils affichent un faste qui est une insulte à la misère publique...

UNE VOIX. — Ils passent six mois par an en France ! (*Applaudissements.*)

ADOLPHE LARA. — Et oui, la moitié de leur existence s'écoule en France dans les fêtes et les plaisirs ; leurs chevaux sont mieux soignés que nous, les prolétaires, qui travaillons, et leurs chiens jouissent de douceurs que nos femmes et nos enfants ne connaîtront jamais ! (*Vive sensation.*)

Et aujourd'hui, on veut que nous payions les fantaisies de ces Messieurs de la haute pègre !

Il y a là un je ne sais quoi de bien révoltant pour le prolétariat guadeloupéen...

Ah ! je sais que pour mieux nous tromper on parle de la protection à laquelle a droit le producteur. Mais il suffit de raisonner pour que cet argument spécieux s'évanouisse comme une bulle de savon ou s'écroule comme un château de cartes.

Avant de venir vous en parler ici, j'ai voulu étudier autant que possible cette question du change. J'ai feuilleté de nombreux traités d'économie politique et j'ai trouvé que, de l'avis même d'Adam Schmidt, de Bastiat, de tous les économistes bourgeois dont les idées sont acceptées par les partisans du change, on ne devrait s'occuper de l'intérêt du producteur qu'autant qu'il favorise celui du consommateur, l'intérêt du plus grand nombre.

Voilà la vérité économique contre laquelle on ne peut s'insurger. Un change élevé ne profiterait qu'à quelques producteurs, une demi-douzaine, alors qu'il frapperait tous les consommateurs, le plus grand nombre.

Et, à l'heure actuelle, avec la situation faite à la population laborieuse, ce serait un impôt sur la misère.

Partout, à la Pointe-à-Pitre, particulièrement — le chômage bat son plein ; les salaires — 1 franc par jour — sont des salaires de famine ; l'ouvrier ne peut subvenir que bien difficilement à ses besoins, aux obligations que lui impose souvent une nombreuse famille ; c'est, en un mot, la noire misère pour le monde du travail. Et c'est à ce moment qu'on parle d'un change qui augmenterait encore le prix des denrées alimentaires, des objets de

première nécessité ! On voudrait nous faire payer plus cher le pain, la morue, le riz, le veston, le chapeau, les chaussures que, déjà, nous nous procurons si difficilement !

Mais, ce n'est pas tout. Il y a les fonctionnaires à qui on est forcé de compter le change en sus de leur solde mensuelle, ainsi que le prescrit l'article 82 de la loi des finances du 30 mars 1903. Or, quelle est la situation budgétaire de la Guadeloupe ? Notre colonie a un déficit de 900.000 francs. Et on voudrait lui imposer de nouvelles dépenses ! Mais, qui paierait cette augmentation de change ? Le contribuable, le malheureux contribuable, déjà écrasé, qui succombe sous les impôts : c'est nous, les éternels taillables et corvéables, qui supporterions encore les nouvelles dépenses ; le pays est anémié, il se meurt ; il ne faut pas d'impôts nouveaux, il ne faut pas d'augmentation d'impôts ; il ne faut pas qu'on frappe de droits exorbitants, comme on l'a fait, le tabac et le vin, de consommation courante.

Ainsi donc, l'augmentation du change serait sans contredit la ruine du commerce, l'écrasement du consommateur et du contribuable, la mort de l'ouvrier.

Mes chers concitoyens,

L'opinion publique, le Conseil général, la presse, se sont toujours prononcés contre le change...

M. OCTAVE SAMUEL, *ouvrier peintre*. — Vous n'avez pas toujours combattu le change ; il est trop tard pour le faire. (*Mouvements divers.*)

ADOLPHE LARA. — Je vous remercie de l'interruption que vous me faites, car elle me permettra, en vous répondant, de comparer ma conduite à celle de vos amis, les chefs du parti qui se dit socialiste ; je prévoyais votre interruption ; aussi ai-je là la collection du journal la *Démocratie* qui vous dira si j'ai jamais changé d'opinion sur la question qui nous occupe ce soir.

Quand, en 1900, le change était à 20 ou 25 0/0, j'écrivais dans la *Démocratie* du 3 mars :

... Je crois qu'il est temps, plus que temps, que, comme partout, notre change soit à un taux normal.

Je sais que les partisans de cet impôt — c'en est un ! — qui frappe les classes laborieuses, ont cherché dans de gros bouquins des raisons expliquant la nécessité de la situation actuelle ; moi, je pense que tous les économistes du globe ne pourront jamais faire comprendre que, dans un pays français, on paie 35, 30, 22 ou 20 francs de prime pour envoyer 100 francs en France. Jamais je n'admettrai qu'alors qu'à la Martinique, on paie 2 francs, 1 fr. 50 et même 1 franc de prime, ici nous devons être sujets à un change de 20 0/0.

Pendant plus de trois ans, nous avons supporté le change ; il faut le ramener à un taux convenable.

Voilà qui est clair, n'est-ce pas ? (*Applaudissements.*) Et vous serez peut-être étonnés quand je vous rappellerai que j'imprimais mon journal dans les ateliers du *Courrier de la Guadeloupe*, l'organe des usiniers, partisans du change, au moment où j'exprimais si franchement mon opinion qui, ayez le courage et la bonne foi de l'avouer, n'a pas changé depuis. (*Applaudissements et rires.*)

Je remercie mon interrupteur, car il m'a permis de m'expliquer sur l'un des points de ma vie publique, et c'est toujours avec plaisir que je le ferai, chaque fois que l'occasion le voudra ; j'ai la prétention de ne pas être embarrassé quand on veut jeter un coup d'œil rétrospectif sur ma courte, mais combien accidentée, carrière politique. De plus, mes amis et moi n'avons pas peur de la contradiction ; nous la voulons toutefois loyale et courtoise : si donc quelqu'un dans la salle a des arguments à apporter en faveur du change, nous sommes disposés à lui donner la parole et à l'écouter, car nous ne demandons pas mieux que d'être éclairés et convaincus, — si possible. (*Applaudissements.*)

Mes chers concitoyens,

Vous me pardonnerez cette digression, et puisqu'on a bien voulu parler des opinions d'hier, il m'est bien permis, je crois, de chercher si celle de ceux qu'on appelle les « représentants des travailleurs » n'a pas varié.

Il n'y a pas longtemps, en février 1902, on publiait, à des milliers d'exemplaires, le manifeste suivant que je vous cite textuellement :

PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS

A BAS LE CHANGE !

L'Usine veut s'accaparer des derniers gros sous qui restent encore dans la poche des malheureux contribuables et ouvriers.

L'Usine veut faire disparaître les derniers petits bazars qui restent encore dans la Colonie.

L'Usine veut tuer le moyen commerce et rendre la vie de moins en moins facile au gros commerce qui fournit de leurs marchandises les bazars et les boutiques des petits et moyens commerçants.

L'Usine veut réduire à zéro le taux des salaires des travailleurs et journaliers de toutes catégories et de toutes classes.

L'Usine veut la mort du pays et la ruine des familles en général.

Pour résister à son audace criminelle, elle n'a trouvé jusqu'ici qu'un seul représentant de la France républicaine : M. Courcelles, directeur de la Banque de la Guadeloupe.

Elle a aussitôt décréto sa mort, et c'est sur son cadavre qu'elle se propose de passer, pour aller livrer le dernier assaut à la Caisse de l'établissement financier de la Place de la Victoire, privée de son énergique défenseur.

Le devoir du Peuple, particulièrement menacé par une pareille tentative, est de *se lever tout entier et de protester* de toutes ses forces contre l'audace des Usiniers.

Citoyens !

Nous comptons sur vous. Nous comptons sur votre énergie. Dès maintenant, nous organisons une *manifestation* publique qui a pour

but de protester hautement contre le *change* et de faire sentir à tous que nous sommes prêts à défendre de toute notre force, sans sortir des limites que la Loi nous assigne en pareille matière, notre droit à la vie.

Que tous, commerçants, ouvriers, artisans, gros et petits, se joignent à nous !

C'est du salut de la Guadeloupe qu'il s'agit !

C'est de la vie de tous qu'il est question !

A bas le Change !

Aujourd'hui, le *Courrier de la Guadeloupe*, l'organe de l'usine, nous apprend que les « représentants des travailleurs ont reconnu, en principe, la *nécessité d'un change*, sauf à s'entendre pour une répartition équitable de ce change. » (*Courrier* du 18 décembre 1903.)

Que s'est-il passé, et comment expliquer ce revirement déshonorant ?

Oh ! c'est bien simple, mes chers concitoyens. C'est la *surâme* qui a fait ce miracle. (*Applaudissements.*) Et, comme Judas, pour quelques deniers, on s'est constitué les bourreaux de la classe pauvre qu'on voudrait livrer à l'usine exploiteuse et voleuse. (*Applaudissements.*)

UNE VOIX. — Et les champs de cannes ne sont plus brûlés ! (*Applaudissements.*)

ADOLPHE LARA. — Je ne dois pas vous cacher, mes chers concitoyens, que je suis resté tout rêveur, quand j'ai lu dans le *Courrier* cette théorie de la « répartition équitable » du change. Mais, après réflexion, j'ai pu comprendre que les « représentants des travailleurs » ont demandé que les usiniers, bénéficiaires du change, en fissent part aux ouvriers agricoles et aux petits planteurs par une augmentation de salaire et la majoration du prix de la canne ; c'est-à-dire que le gain journalier du travailleur serait porté de 4 fr. à 4 fr. 20 ou 4 fr. 50, et le

prix des 1000 kilogrammes de cannes de 8 francs à 10 ou 12 francs.

Voyons si cette « répartition équitable » ferait le compte des travailleurs de l'usine et des petits planteurs.

Avec le change à 50 0/0, quand ceux-ci iraient acheter n'importe quoi, ils supporteraient la majoration faite par le commerçant, ils paieraient plus cher la morue et le riz, le lard et le bœuf de consommation journalière ; ils seraient forcés de payer 2 ou 3 francs de plus le veston qu'ils viennent acheter en ville. Ainsi donc, on leur reprendrait aisément le double et le triple de ce que leur donnerait l'usine. Et tout compte fait, le travailleur ou le petit planteur serait le dindon de la farce.

Mais il y a mieux. Vous savez que l'usine a établi partout, sur ses propriétés, des bazars où les travailleurs sont obligés de s'approvisionner avec des bons donnés comme salaires ; l'ouvrier ne reçoit pas de l'argent, on lui donne des bons qu'il n'a même pas le droit de présenter chez n'importe quel commerçant ; il est contraint de presque tout acheter dans les bazars de l'usine où, vous vous en doutez bien, n'est-ce pas ? les denrées se vendent plus cher qu'ailleurs. Avec ce procédé, qui est une atteinte à la liberté et qui rappelle l'esclavage, l'usine soutirerait facilement les quelques gros sous qu'elle donnerait aux travailleurs comme quote-part du change : elle reprendrait aisément de la main gauche ce qu'elle semblerait donner de la main droite. (*Applaudissements.*)

Mais, mes chers concitoyens, en admettant même que ceux qui travaillent pour l'usine bénéficient du change, quel profit en tireraient les autres travailleurs, les ouvriers de l'atelier, de l'établi, du comptoir ou du bureau ?

On ne peut contester l'intérêt auquel ont droit les travailleurs de l'usine, mais la situation faite aux autres ouvriers, à ceux qui ne dépendent pas de l'usine, n'en est pas moins intéressante.

Quelle part fera-t-on dans « la répartition équitable » aux maçons, aux forgerons, aux peintres, (*Rires et applaudis-*

sements), oui, aux peintres, à tous les ouvriers qui n'obtiendraient aucune augmentation de salaire, eux, et seraient pourtant forcés de payer le change en achetant la moindre denrée, le moindre objet? (*Applaudissements.*)

Non, cette « répartition équitable » est un bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille ; on en parle pour cacher une trahison, la plus honteuse, celle des intérêts prolétariens, et, comme toujours, on essaie de jeter de la poudre aux yeux des travailleurs. (*Applaudissements.*)

Mes chers concitoyens,

Il y a quelques années, on a essayé du change pour aider la production ; de 2 0/0, il arriva, en avril 1897, si je ne me trompe, à être à 35 0/0. En 1895, la dette des usiniers près de la Banque, s'élevait à 9 millions ; ils ne pouvaient se libérer ; on leur accorda un change de 35 0/0. L'usinier qui avait vendu pour 100 francs de sucre recevait, au lieu de 110 francs, 135 francs. Qui lui donnait ces 35 francs de recette supplémentaire ? L'acheteur de sa traite, c'est-à-dire l'importateur, qui doit payer en France avec ce papier, c'est-à-dire le négociant, et, par voie de conséquence, le consommateur.

Cette élévation du change était donc favorable au producteur, à l'usinier, défavorable au consommateur. Et M. Vivien, alors directeur de notre Banque, a bien avoué le caractère réel de cette élévation, lorsqu'il a déclaré : « ce fut un impôt, un impôt forcé » ; oui, mais un impôt écrasant.

Et on a calculé que le pays payait ainsi vingt millions (20,000,000) de change. (*Sensation.*)

Jamais sacrifice ne fut plus grand, plus généreux en faveur d'une industrie ; le pays se ruina et si, aujourd'hui, il est anémié, malade, s'il se meurt, c'est par ce qu'on l'a épuisé avec le change.

Quel résultat a-t-on obtenu ?

Les usiniers, ces « clients dangereux » de la Banque, comme a dit M. Courcelles dans un rapport officiel, les

usiniers, dis-je, continuèrent à mener la vie large ; ils n'éteignirent pas leurs dettes ; au contraire.

Sait-on, dit M. Auguste Isaac, dans sa communication à la *Démocratie*, que, au cours de ces dernières années, la Banque s'est vue ainsi contrainte à renoncer à plus de sept millions de ses prêts aux usines ?

UNE VOIX. — Soit donc vingt-sept millions !

ADOLPHE LARA. — Et, aujourd'hui, on voudrait nous faire payer 20 millions encore ; ou voudrait recommencer une expérience déjà tentée avec tant d'insuccès ; on voudrait nous obliger à nous saigner pour engraisser quelques égoïstes qui, sans cœur, sans conscience, sans âme, sans pitié, placent toujours leurs intérêts particuliers au-dessus de l'intérêt de la masse souffrante ! (*Applaudissements.*)

Mes chers concitoyens,

Il y a pourtant des pays qui ont la même production que la Guadeloupe et qui n'ont pas de change élevé : la Martinique, la Réunion ont aussi des fabriques de sucre ; ces colonies ont le même régime économique que la Guadeloupe, et cependant elles n'imposent pas un change à leur population.

A la Martinique, pour ne parler que de cette colonie qui est notre voisine, le change n'a jamais excédé 12 ou 15 0/0 ; en ce moment, il est à 2 ou 2 1/2, je crois.

Voici un tableau qui vient du Ministère des finances ; il donne le cours du change dans les colonies suivantes :

Guadeloupe	7 »
Martinique.....	2 50
Réunion.....	8 »
Nouvelle-Calédonie.....	0 75
Guyane.....	0 70
Saint-Pierre et Miquelon.....	1 50
Sénégal.....	1 25
Sénégal et Niger.....	1 25
Tahiti.....	4 »

Pourquoi veut-on créer une situation spéciale à la Guadeloupe? De quel droit nous impose-t-on un taux inique tandis que les autres colonies jouissent d'un change raisonnable? Pourquoi cherche-t-on à nous écraser encore, nous, qui n'en pouvons plus?

Mes chers concitoyens,

Il y a une erreur qu'une certaine presse se plaît à propager afin de mieux égarer les esprits : elle consiste à parler du change que supportent certains pays comme l'île Maurice ou le Vénézuéla. La situation de ces pays n'est pas la même que celle de la Guadeloupe et la question du change se pose différemment, en Colombie, par exemple, qu'ici.

Il y a un fait à constater cependant, c'est que partout où il y a un change élevé les populations sont on ne peut plus malheureuses.

Les pays en question ont une monnaie spéciale, dépréciée par des circonstances multiples, sans valeur à l'extérieur et, conséquemment, non exportable.

Ainsi, en ce moment, d'après le journal le *Soir*, de Port-au-Prince, du 1^{er} décembre courant, le change est à 200 0/0 en Haïti, c'est-à-dire que la piastre haïtienne subit une dépréciation de 200 0/0 par rapport à l'or américain ou au numéraire français.

Ce n'est pas la même chose qu'ici ; nous sommes dans un pays français et on a le droit de s'étonner d'être obligé de payer 50 francs de prime pour envoyer 100 francs en France.

Et il n'y a pas longtemps, le Trésor prélevait une prime de 35 francs quand on se présentait à ses guichets pour, avec de l'or ou de l'argent français, avoir un mandat de 100 francs pour France ; c'était, en quelque sorte, un vol, le vol autorisé, le vol au profit de l'État.

Aurons-nous une augmentation de change?

Laissez-moi en douter ; les protestations qui se sont élevées unanimement dans le pays seront entendues là-bas,

en France. Le ministre des Colonies, l'honorable M. Doumergue, ne laissera pas augmenter le change, il ne permettra pas qu'on décrète la mort de toute une population : nos revendications ne seront pas vaines !

D'ailleurs le Conseil d'administration de la Banque — juge souverain en la matière — s'est déjà prononcé catégoriquement contre toute surélévation du change ; quoi qu'en dise la presse usinière, les Pouvoirs publics n'oseront pas violer les décisions du Conseil de la Banque.

De plus, les Chambres de Commission de la Colonie ont, dans des délibérations officielles, condamné tout change élevé ; on tiendra compte de cette opinion.

Et l'action populaire, que le parti ouvrier a mise en mouvement, aidant, la bonne cause, celle des petits, triomphera, j'en suis convaincu : le change ne sera pas augmenté. (*Très bien ! très bien !*)

De cette réunion, mes chers concitoyens, se dégage un enseignement sur lequel je prends la liberté d'attirer votre attention, avant de finir.

Chaque fois que le peuple se lève pour faire respecter ses libertés, ses prérogatives et ce qu'il y a de plus sacré : son droit à la vie, sa voix est toujours entendue, il obtient toujours gain de cause. Pendant trop longtemps, nous nous sommes laissés opprimer par ceux qui se croient nos maîtres, nous avons trop passivement accepté certains faits, certains actes ; aujourd'hui, l'heure du réveil a sonné, et, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, nous devons nous élever contre tout attentat, toute tentative menaçant nos droits.

Si, je le répète, souvent dont notre petit pays, l'iniquité a triomphé, des injustices ont été perpétrées, la loi a été même violée, le droit foulé aux pieds, c'est que nous l'avons voulu ; nous avons laissé faire avec cette indifférence qui nous caractérise. Eh bien ! il n'en sera plus ainsi. (*Applaudissements.*)

Quand, comme dans cette question du change, des intérêts sont en conflit, il y a quelque chose de supérieur, de

grand, d'inviolable à faire respecter et devant quoi tous, nous devons nous incliner : pour employer une belle expression de M. Clémenceau au Sénat, c'est le Droit humain. (*Applaudissements.*)

Ce droit a été trop souvent méconnu ; désormais, nous saurons le maintenir. Et, en la circonstance, si on essaie de le violer, malgré nos pacifiques protestations, eh bien ! nous descendrons au besoin, dans la rue pour le défendre. (*Applaudissements.*)

Mes chers concitoyens,

J'ai fini, et je vous remercie sincèrement de l'attention que vous avez bien voulu me prêter ; au nom de mes camarades du Comité central du parti ouvrier qui ont organisé ce Meeting et en mon nom personnel, je vous dis du plus profond de mon cœur : Merci ! (*Applaudissements.*)

Avant de nous séparer, laissez-moi vous demander de donner une sanction à cette réunion en votant l'ordre du jour suivant qui sera publié par la Presse et transmis à M. le Gouverneur, MM. les Présidents des Chambres de Commerce et MM. les sénateurs et députés de la Colonie :

Les ouvriers, commerçants, travailleurs, propriétaires, consommateurs, réunis au Théâtre des Variétés, le mercredi 23 décembre 1903, sous la présidence de M. Najeau, assisté de MM. Célestin et Andréa ;

Après avoir pris communication des lettres de MM. N. de la Roncière, président de la Chambre de commerce de la Pointe-à-Pitre, L. Ariste, vice-président de la Chambre de commerce, et L. Dorval, publiciste ; après avoir entendu MM. Honoré Zamia, commerçant, conseiller municipal, et Adolphe Lara, publiciste, dans leur exposé sur la situation du pays et l'élévation probable du change que demandent les usiniers comme une prime devant faciliter leur industrie ;

Désapprouvant la commission qui, nommée par M. le Gouverneur pour chercher les moyens de remédier à la crise économique, a envisagé la hausse du change comme remède immédiat et efficace ;

Félicitant le Conseil d'administration de la Banque, souverain en la matière, de s'être déjà prononcé contre toute augmentation du change ;

Proteste hautement contre toute élévation du change, sorte d'impôt sur la misère ;

Invitent les corps élus, particulièrement les Chambres de commerce de la Colonie, à se joindre aux organisations ouvrières pour envoyer des cablogrammes de protestation à M. le Ministre des colonies ;

Lèvent leur réunion aux cris de : A BAS LE CHANGE !

D'autre part, je vous prie d'approuver la rédaction de la dépêche suivante qui sera adressée demain à M. le ministre des Colonies :

PARTI OUVRIER,
GUADELOUPE.

MINISTRE DES COLONIES,
PARIS.

Usiniers demandent augmentation change. Population réunie meeting proteste énergiquement. Misère grande, conséquences graves à prévoir.

ÉPILOGUE

L'agitation provoquée contre le change par le Parti Ouvrier ne fut pas sans résultat ; elle eut sa répercussion dans la presse métropolitaine ; le *Voltaire*, l'*Echo de France* et d'autres organes en parlèrent ; un quotidien de Paris, *la Politique Coloniale*, dont le directeur est l'honorable député de l'Inde, M. Louis Henrique, publia, dans son numéro du 16 Janvier, un compte-rendu du meeting tenu dans la salle du Théâtre des Variétés.

La Commission, nommée par le gouverneur, pour chercher les remèdes à la situation économique de la colonie, bien qu'ayant envisagé dans sa première réunion la possibilité d'élever le change, évita dans la suite d'aborder la question ; elle l'écarta complètement de ses discussions.

D'autre part : Au cours de la discussion du budget des colonies, la Chambre, dans sa séance du 17 novembre dernier, avait adopté un projet de résolution, tendant à la nomination d'une commission extra-parlementaire chargée de rechercher les remèdes à la crise économique de la Guadeloupe.

Cette commission se compose de :

MM. Eugène Etienne, vice-président de la Chambre, *président* ; Saint-Germain, sénateur ; Dubief, député.

vice-président ; Cicéron, sénateur ; Gérault-Richard, député ; Gerville-Réache, député ; Chomeseau-Lamotte, sous-gouverneur de la Banque de France ; Coutarier, directeur du Crédit Foncier colonial ; Courcelle, directeur de la Banque de la Guadeloupe ; Gérardot, délégué des Chambres d'agriculture de la Guadeloupe ; Maurice Bloch, directeur au ministère des Colonies ; Vasselle, directeur au ministère des Colonies, *membres* ; Colin, sous-directeur au ministère des Colonies, *secrétaire*.

La question de la hausse du change fut naturellement portée devant cette commission extra-parlementaire, puisque c'est là, au dire des usiniers, le seul remède immédiat et efficace à notre crise économique.

Eh bien, la Commission présidée par l'honorable M. Eugène Etienne, saisie des protestations soulevées par le Parti Ouvrier, ne se prononça pas en faveur du change ; elle statua sur d'autres réformes, d'autres remèdes, tels que le régime à accorder aux sucres et aux rhums de notre Colonie.

Il y a, je le répète, un enseignement fécond à tirer de ces faits ; c'est que chaque fois que le peuple se lèvera pour empêcher l'accomplissement d'une injustice, il aura gain de cause.

Il n'a qu'à savoir vouloir...

H.-ADOLPHE LARA.



